

**BUREAU ELECTORAL**

Case postale  
CH-1401 Yverdon-les-Bains

Date : Le 31 mars 2016  
N. réf : cmo

**ELECTIONS COMMUNALES 2016****renouvellement du Conseil communal et de la Municipalité pour la législature 2016-2021****séance du 29 mars 2016**

Le Bureau électoral tient séance ce jour, à 15h00, sous la présidence de Mme Catherine CARP, Présidente, de M. Stéphane BALET, Vice-président, de Mme Christine MORLEO, secrétaire.

**Démission des Conseillers communaux élus à la Municipalité**

Vu les procès-verbaux de l'élection de la Municipalité d'Yverdon-les-Bains (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> tours) pour la législature 2016-2021, proclamant élus :

Mmes Valérie JAGGI WEPF,  
Gloria CAPT,  
Carmen TANNER.

MM. Jean-Daniel CARRARD,  
Marc-André BURKHARD,  
Jean-Claude RUCHET,  
Pierre DESSEMONTET.

Vu le procès-verbal de l'élection du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains pour la législature 2016-2021, proclamant élues notamment les personnes prénommées,

considérant que ces élections n'ont fait l'objet d'aucun recours et que leurs résultats sont donc devenus définitifs et exécutoires,

qu'aux termes de l'article 143 alinéa 1 de la Constitution vaudoise, nul ne peut être membre à la fois de l'autorité délibérante et de l'autorité exécutive d'une commune, que les Conseillers communaux élus à la Municipalité sont donc réputés démissionnaires du Conseil communal,

qu'il convient dès lors de procéder à leur remplacement au sein de ce Conseil en application des articles 66 et 82 de la LEDP, en faisant appel aux premiers des viennent-ensuite de leurs listes respectives,

le Bureau électoral de la Commune d'Yverdon-les-Bains :

1. constate la démission de Mmes Valérie JAGGI WEPF, Gloria CAPT et Carmen TANNER, de MM. Jean-Daniel CARRARD, Marc-André BURKHARD, Jean-Claude RUCHET et Pierre DESSEMONTET du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains pour législature 2016-2021;

2. proclame élus au Conseil communal d'Yverdon-les-Bains pour la législature 2016-2021;

MM. Thierry PIDOUX et Laurent GILLIARD, Mmes Cristina MARTINEZ et Anne-Louise GILLIERON respectivement 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> des « viennent-ensuite » de la liste No. 1 du Parti Libéral-Radical et Centre Droite,

Mme Marie-Christine VALLON 1<sup>ère</sup> des « viennent-ensuite » de la liste No. 5 des Verts,

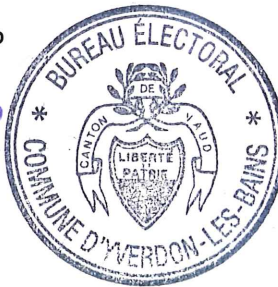
M. Nuri HAJDARI et Mme Valérie DUVOISIN respectivement 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> des « viennent-ensuite » de la liste No. 2 du Parti Socialiste yverdonnois.

La séance est levée à 15h15.

BUREAU ELECTOAL D'YVERDON-LES-BAINS

Catherine CARP

*C. Carp*  
Présidente



Christine MORLEO

*C. Morleo*  
Secrétaire